

Publié le 6 novembre 2023

Epl Elogie Siemp (bailleur parisien), en dynamique d'insertion sociale

Elogie-Siemp, bailleur social de la Ville de Paris, construit, réhabilite et gère près de 30 000 logements à Paris et en banlieue. La Sem s'engage à inscrire une clause d'insertion sociale pour les marchés de travaux dans les conditions suivantes : réalisation de 6 % des heures de chantier pour les marchés d'un montant de 1,5 million d'euros HT et d'une durée de 18 mois ; même principe à hauteur de 10 % des heures de chantier pour les marchés d'un montant supérieur au seuil européen (5,35 € HT)



Avec plus de 1 400 locaux commerciaux, [Elogie-Siemp](#) participe à la vitalité, à la qualité du tissu commercial et à l'activité des quartiers parisiens et des communes sur lesquelles elle est implantée.

À Paris, leur commercialisation est assurée par le GIE Paris Commerces, structure unique, créée avec Paris Habitat et la RIVP. Priorité est donnée à l'implantation de commerces indépendants en ciblant particulièrement **les secteurs de l'artisanat alimentaire et de l'alimentation durable, l'implantation d'activités responsables, les artisans d'art et la culture**. Le secteur de la santé, le soutien aux associations ou encore le soutien à l'économie circulaire (commerces sans emballages, ressourceries, recycleries) constituent également des axes forts de développement.

L'insertion sociale pensée en grand

En matière d'insertion sociale, Elogie-Siemp s'appuie sur les actions suivantes : **attribution de marchés d'entretien ménager à des régies de quartier** ; introduction de clauses d'insertion pour les marchés de travaux dont la durée est supérieure à 18 mois et dont le montant est supérieur à 2 000 000 €HT ; attribution d'un marché d'insertion pour le portage de courses (lors de pannes d'ascenseur). En 2021, un marché de facilitateur a été mis en place.

L'opportunité des occupations temporaires

Dans le cadre des démarches d'occupation temporaire, « sous sommes signataires de la Charte pour l'occupation temporaire et transitoire de la Ville de Paris, qui **valorise des lieux laissés vacants** - essentiellement des terrains ou immeubles en attente de réhabilitation lourde - ou inutilisés à travers l'occupation temporaire », explique Valérie de Brem, directrice de la Sem. L'intermédiation locative est aussi un levier pour diversifier l'offre de logement : « **Elogie-Siemp loue certains logements à des opérateurs (agrées au titre de l'intermédiation locative) menant des projets solidaires** visant à favoriser l'accès et le maintien dans le logement ». C'est le cas avec l'association Relais Accueil et le projet Relais Coloc « visant à répondre à la forte demande de logement des jeunes actifs de moins de 30 ans en situation de mobilité et de décohabitation en Ile de France. Elle facilite l'accès au logement de jeunes actifs qui, avec un premier emploi souvent précaire, ont des ressources insuffisantes pour accéder au parc privé parisien », explique la directrice.

Dans un esprit DSU

D'autres actions dans le domaine du Développement social urbain (DSU) ont été menées, à destination des seniors avec le Pari solidaire (**colocations intergénérationnelles qui ont pour vocation de rendre des petits services du quotidien aux + de 65 ans**) ou encore la Régie de quartier Tela 13 et l'association Cultures Commune sur le 13e arrondissement : lutte contre l'isolement avec appels téléphoniques et visites à domicile, mise en place d'ateliers sur la mémoire, sur le numérique, sur la santé et proposition de séances bien-être. Cette ouverture vers l'ESS se traduit aussi dans le domaine de l'environnement : diagnostics sur la gestion des déchets menés par les Régies de quartier et actions de sensibilisations (repair cafés, ressourceries...), accompagnement à la création de jardins partagés ou encore épicerie solidaire des quartiers en pied d'immeuble dans le cadre d'une sensibilisation au gaspillage alimentaire.

Par Stéphane MENU